

## Annexe C – Matrice de collecte de données

| Enjeu de l'évaluation  | Indicateurs  | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|--|--|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|  |  | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficacité du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
| <b>Enjeu - Pertinence</b>  |  |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| 1. À la lumière des contextes nationaux et internationaux actuels, dans quelle mesure existe-t-il une nécessité continue du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada?             | <p>1.1 Données probantes sur la pertinence continue du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada dans les contextes opérationnels actuels (national et international) :</p> <p>a. opinions éclairées sur la pertinence continue des objectifs du Programme dans le contexte opérationnel actuel;</p> <p>b. points de vue des chercheurs sur l'incidence potentielle de l'absence de financement des chaires d'excellence sur les projets de recherche.</p> <p>1.2 Description et type d'occasions de financement complémentaires ou concurrentes au niveau national.</p> <p>1.3 Description et type de possibilités de financement complémentaires ou concurrentes au niveau national.</p> <p>1.4 Opinions éclairées sur la mesure dans laquelle le Programme chevauche ou reproduit d'autres programmes internationaux concurrents.</p> | ●   |  |                                      | ●                                | ●             | ●                                    | ●       |                        |
| 2. Les objectifs du Programme des chaires d'excellence restent-ils pertinents par rapport aux priorités gouvernementales (telles qu'énoncées dans la Stratégie des sciences et de la technologie)? | <p>2.1 Opinions éclairées sur la réactivité du Programme pour répondre aux besoins des intervenants (organismes subventionnaires fédéraux, Industrie Canada [IC], universités, communauté de recherche, gouvernement et Canadiens en général).</p> <p>2.2 Degré d'harmonisation des objectifs du Programme avec les priorités des gouvernements (fédéral, provinciaux).</p>  | ●   |  |                                      |                                  |               | ●                                    | ●       |                        |

| Enjeu de l'évaluation   | Indicateurs  | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|---|--|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|   |  | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
| 3. Le gouvernement fédéral joue-t-il un rôle légitime et nécessaire dans le financement du Programme des chaires d'excellence?  | 3.1 Perceptions du rôle du gouvernement fédéral dans le financement du Programme.<br>a. importance relative du financement des chaires d'excellence en comparaison avec d'autres occasions de financement au niveau national (selon la taille, le type et la source).  | ●   |  |                                      |                                  |               | ●                                    | ●       |                        |
| <b>Enjeu – Rendement</b>  |  |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| 4. Dans quelle mesure le Programme des chaires d'excellence a-t-il contribué à la capacité des universités d'accueil d'attirer et de maintenir en poste, c.-à-d. de soutenir des chercheurs de haut calibre et du personnel hautement qualifié provenant du Canada et de l'étranger? (IMM2) | 4.1 Données sur l'attrait et le maintien en poste <sup>85</sup> de chercheurs canadiens et étrangers de haut calibre, d'étudiants canadiens et étrangers, de boursiers postdoctoraux et d'autres professionnels de la recherche au sein de la chaire d'excellence.<br>a. au moment de la demande;<br>b. comme présenté dans les rapports d'étape des chaires d'excellence.<br>4.2 Preuve de la contribution du Programme à l'élimination des obstacles relevés en matière d'attrait et de maintien en poste de chercheurs de haut calibre et de personnel hautement qualifié.<br>4.3 Proportion des étudiants et des boursiers postdoctoraux (canadiens, étrangers) participant à la chaire d'excellence qui reçoivent un financement direct (selon le nombre, le type et la source [gouvernements fédéral ou provinciaux]) (p. ex. Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, etc.).<br>4.4 Nombre de chercheurs canadiens et étrangers de haut calibre qui reçoivent des subventions d'autres sources | ●   | ●  |                                      | ●                                | ●             |                                      | ●       |                        |

<sup>85</sup> Le maintien en poste ne fera pas l'objet de la présente évaluation, mais des données de base peuvent être collectées :  
Octobre 2014

| Enjeu de l'évaluation  | Indicateurs  | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|--|--|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|  |  | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
|  | <p>4.5 Données probantes et opinions éclairées sur la durabilité des chaires d'excellence, ainsi que sur les facteurs qui les rendraient durables.</p> <p>4.6 Données probantes et opinions éclairées sur les occasions de formation en recherche et de collaborations dans le cadre de la chaire d'excellence.</p> <p>4.7 Raisons de se joindre à la chaire d'excellence et d'y demeurer mentionnées par les employés hautement qualifiés et les chercheurs de haut calibre.</p> <p>4.8 Description des résultats imprévus et incidence de ceux-ci sur les chercheurs de haut calibre et le personnel hautement qualifiés (le cas échéant).</p>   |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| <p>4.1 Dans quelle mesure existe-t-il des obstacles à l'attrait de chercheurs de calibre mondial? Comment le Programme des chaires d'excellence a-t-il traité ces obstacles?</p> | <p>4.1.1 Preuve que les chaires d'excellence ont été attribuées à des candidats canadiens et internationaux de calibre mondial dans les quatre secteurs de recherche stratégiques (sciences et technologie).</p> <p>a. proportion des chaires d'excellence par rapport aux candidats canadiens et internationaux dans les quatre secteurs stratégiques;</p> <p>b. comparaison de l'impact scientifique des candidats retenus par rapport aux candidats non retenus dans le premier concours.</p> <p>4.1.2 Comparaison de l'impact scientifique des titulaires de chaire d'excellence par rapport au Canada et au monde.</p> <p>4.1.3 Opinions éclairées sur les facteurs limitant l'attrait et/ou le maintien en poste de chercheurs de calibre mondial.</p> | ●   | ●  |                                      | ●                                | ●             | ●                                    | ●       | ●                      |

| Enjeu de l'évaluation  | Indicateurs  | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|--|--|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|  |  | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
|  | <p>4.1.4 Raisons pour lesquelles les candidats retenus pour le Programme ont accepté ou refusé la subvention.</p> <p>4.1.5 Données probantes et opinions éclairées sur la présence ou l'absence d'obstacles systémiques pour les universités à l'accès à une chaire d'excellence ou à l'obtention d'une chaire d'excellence.</p> <p>4.1.6 Données probantes et opinions éclairées sur la présence ou l'absence d'obstacles systémiques au recrutement réussi de chercheurs de calibre mondial (p. ex. détermination à savoir si les universités ont fait les efforts nécessaires pour attirer, questions liées à l'immigration, valeur de la subvention, infrastructure, partenariats, raisons personnelles, raisons liées au sexe, etc.).</p> <p>4.1.7 Efficacité du Programme à atténuer ou à résoudre les problèmes d'accès, d'équité ou d'iniquité sur le plan de sa conception et de sa prestation.</p> <p>4.1.8 Description des résultats imprévus et incidence de ceux-ci sur les titulaires de chaire d'excellence (le cas échéant).</p> |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| 5. Dans quelle mesure le Programme des chaires d'excellence a-t-il contribué à accroître la sensibilisation au Canada comme destination de choix pour effectuer des travaux de recherche? (IMM1) | <p>5.1 Preuve du niveau de sensibilisation nationale et internationale aux chaires d'excellence au fil du temps (p. ex. nombre ou fréquence des activités liées à la stratégie de marque et aux communications, événements et extraits; analyse des mentions médiatiques, etc.).</p> <p>a. Proportion des événements ou activités qui comprennent des entrevues en profondeur et/ou des rapports relatifs aux chaires d'excellence.</p> <p>5.2 Opinions éclairées sur la contribution de la subvention de chaires d'excellence à l'accroissement de la visibilité de l'université.</p>   | ●   | ●  |                                      |                                  | ●             | ●                                    | ●       |                        |

| Enjeu de l'évaluation   | Indicateurs   | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|---|---|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|   |   | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
|   | <p>5.3 Augmentation du nombre d'étudiants canadiens et étrangers, ainsi que de chercheurs canadiens, qui font une demande d'admission aux études dans les domaines relatifs aux chaires d'excellence.</p> <p>5.4 Opinions éclairées sur la contribution du Programme à l'accroissement de la visibilité du Canada.</p> <p>5.5 Description des résultats imprévus et incidence de ceux-ci (le cas échéant).</p>  |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| 6. Dans quelle mesure le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada a-t-il contribué à la capacité de recherche accrue et durable des universités dans les domaines prioritaires des sciences et de la technologie? (IMM4) | <p>6.1 Données probantes et opinions éclairées sur la contribution des chaires d'excellence à la capacité de recherche accrue et durable dans les secteurs prioritaires des sciences et de la technologie (p. ex. montant de financement interne et externe investi dans les secteurs prioritaires des sciences et de la technologie au fil du temps; nombre de chercheurs et d'étudiants [y compris les réaffectations et les nouveaux employés]; améliorations de l'infrastructure; introduction de nouveaux programmes [p. ex. programme d'études supérieures], etc.).</p> <p>6.2 Comparaison de l'impact scientifique des départements d'accueil de la chaire d'excellence par chaire d'excellence aux titulaires de chaire.</p> <p>6.3 Opinions éclairées sur les effets imprévus des chaires d'excellence pour les établissements (p. ex. incidences positives ou négatives sur la communauté de recherche existante [réaffectation des ressources au sein des établissements, etc., en raison de la chaire d'excellence]).</p> | ●   | ●  |                                      |                                  | ●             | ●                                    | ●       | ●                      |
| 7.1 Dans quelle mesure les chaires d'excellence ont-elles établi les partenariats   | 7.1 Nombre de réseaux et de collaborations (y compris les partenariats) établis au cours de la subvention de chaires d'excellence (notamment la cocréation de   | ●   | ●  |                                      | ●                                | ●             |                                      | ●       |                        |

| Enjeu de l'évaluation  | Indicateurs  | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |
|--|--|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|
|  |  | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage |
| nécessaires avec les cocréateurs et/ou les destinataires des innovations? (IMM3)   | <p>connaissances; pourcentage de diplômés qui ont des relations avec le secteur des utilisateurs, etc.), et description de leur nature et de leur incidence :</p> <p>a. au moment de la demande;<br/>b. comme présenté dans les rapports d'étape des chaires d'excellence.</p> <p>7.2 Fonds obtenus des partenariats et des collaborations</p> <p>a. au moment de la demande;<br/>b. au cours de la subvention de chaires d'excellence.</p> <p>7.3 Perceptions des partenaires ou des utilisateurs de la recherche et autres intervenants quant aux raisons d'investir dans les chaires d'excellence.</p> <p>7.4 Description des résultats imprévus et incidence de ceux-ci (le cas échéant).</p>                                |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |
| <b>Enjeu – Conception et efficience du Programme</b>   |  |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |
| 8. Dans quelle mesure les moyens les plus efficaces et les plus efficients sont-ils utilisés pour atteindre les résultats du Programme des chaires d'excellence? | <p>8.1 Détermination des améliorations potentielles de l'efficience et de l'efficacité du Programme (p. ex. processus d'évaluation par les pairs, exposition promotionnelle ou médiatique).</p> <p>a. efficacité relative des exigences en matière de rapports (p. ex. rapports d'étape, relevés de compte) dans la consignation des renseignements sur le rendement liés aux résultats du Programme (en comparaison avec d'autres modèles utilisés).</p> <p>8.2 Opinions éclairées sur la conception du Programme (pratiques de recrutement, durée de la subvention, surveillance des subventions, etc.).</p> <p>8.3 Données probantes relatives aux incidences des éléments de conception sur l'efficience et l'efficacité</p> | ●   | ●  | ●                                    | ●                                | ●             | ●                                    | ●       |

| Enjeu de l'évaluation  | Indicateurs   | Source des données                        |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
|--|---|---|--|--------------------------------------|----------------------------------|---------------|--------------------------------------|---------|------------------------|
|  |   | Examen des documents internes et externes | Examen des données administratives et de rendement | Analyse de l'efficience du Programme | Étude comparative internationale | Études de cas | Entrevues avec les intervenants clés | Sondage | Analyse bibliométrique |
|  | <p>du Programme (p. ex. pertinence de l'information demandée et évaluée aux phases 1 et 2, examen à plusieurs niveaux).</p> <p>8.4 Comparaison des processus d'évaluation et des mesures de surveillance du Programme avec des programmes semblables examinés par des pairs.</p> <p>8.5 Comparaison des coûts d'exploitation des chaires d'excellence avec ceux engagés par d'autres programmes comparables.</p>  |   |  |                                      |                                  |               |                                      |         |                        |
| 8.1 Dans quelle mesure les chaires d'excellence disposent-elles du niveau de ressources (provenant du Programme des chaires d'excellence, des universités et d'autres sources) nécessaire pour bâtir une masse critique d'expertise axée sur les secteurs de recherche prioritaires des sciences et de la technologie? | <p>8.1.1 Opinions éclairées sur la détermination à savoir si les chaires d'excellence disposent des ressources (provenant du Programme, des universités et d'autres sources) nécessaires pour atteindre les objectifs de leurs programmes de recherche.</p> <p>8.1.2 Preuve du soutien des établissements à la suite de la subvention de chaires d'excellence (p. ex. ressources financières, infrastructure et espaces, proportion de l'affectation pour le personnel hautement qualifié) pour bâtir une masse critique durable dans les secteurs prioritaires des sciences et de la technologie :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>au moment de la demande;</li> <li>comme présenté dans les rapports d'étape et les relevés de compte des chaires d'excellence.</li> </ol> | ●   | ●  |                                      |                                  | ●             | ●                                    | ●       |                        |